

Pièce P-32

Article de presse – Radio-Canada.ca avec Presse
canadienne, 9 mars 2010 – Des pratiques qui sèment
le doute

Radio-canada.ca

Financement des partis politiques

Des pratiques qui sèment le doute

Mise à jour le mardi 9 mars 2010 à 21 h 15

[Commenter \(16\)](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)

[Imprimer](#)



Marcel Blanchet

Le directeur général des élections (DGE) du Québec reconnaît que certaines pratiques de financement du Parti libéral du Québec peuvent soulever des questions. Marcel Blanchet a fait cette admission, mardi, en réaction à un reportage de Radio-Canada diffusé la semaine dernière.

Le reportage de l'émission *Enquête* a levé le voile sur des dons offerts par des ingénieurs à la ministre des Ressources naturelles et vice-première ministre du Québec, Nathalie Normandeau, lors d'un cocktail de financement organisé par un dirigeant d'une filiale de la firme de génie conseil Dessau.

L'activité, tenue en octobre 2008, donc juste avant les élections de décembre, a rapporté 43 000 \$ à la ministre. Des maires et plusieurs ingénieurs ont participé à cette soirée de financement.

Le DGE estime que de telles soirées de financement peuvent soulever des soupçons. Marcel Blanchet soutient toutefois qu'il serait très difficile de prouver que l'organisateur de la soirée, Christian Côté, a agi au nom de la firme Dessau.

« Écoutez, des soupçons, ce n'est pas avec ça qu'on va devant des tribunaux. Il faudrait trouver l'intention coupable de la personne d'avoir voulu contrevenir à la loi électorale, alors c'est tout un défi », a dit M. Blanchet.

Le DGE a amorcé la semaine dernière des vérifications pour s'assurer que l'organisateur de la soirée disposait du permis obligatoire pour solliciter financièrement des participants au cocktail.

Le PQ demande des comptes au premier ministre

Pour l'opposition péquiste, il est clair que ce genre d'activité sème des doutes du point de vue éthique. Le PQ en profite pour demander des comptes au premier ministre Jean Charest.

« Comment le premier ministre peut-il justifier que sa ministre organise conjointement avec Dessau un cocktail de financement dont la liste d'invités gravitait essentiellement autour de la firme Dessau alors que cette firme était au centre en pleine tourmente des compteurs d'eau à la ville de Montréal? », a demandé le député Bertrand St-Arnaud.

« Est-ce que le premier ministre se rend compte qu'en refusant la tenue d'une commission d'enquête, avec les informations que nous avons concernant même la vice-première ministre, il accrédite totalement le fait qu'il protège ses amis à côté de lui plutôt que de défendre l'intérêt public? », a renchéri le leader parlementaire péquiste Stéphane Bédard.

Les libéraux à la défense de Normandeau



Photo: La Presse Canadienne /Jacques Boissinot

Le ministre du Revenu, Robert Dutil, est venu à la défense de sa collègue, mais a admis que cet événement pose un problème de perception.

« L'opposition sait parfaitement que ces activités-là sont légales et dans le cadre du processus de la loi [...] Je pense que chacun constate qu'il s'agit beaucoup plus d'un problème de perception qu'autre chose », a-t-il plaidé.

Pour sa part, Nathalie Normandeau a dit considérer normal que des ingénieurs et des maires participent à des soirées de financement du parti libéral dans la mesure où ils le font à titre personnel.

La ministre a déclaré que ces donateurs se conforment aux règles prescrites par la loi électorale qui interdit les dons d'entreprises.

Elle a ajouté qu'elle ne laisserait personne remettre en doute sa crédibilité. Mme Normandeau a pris soin de préciser que l'organisateur de la soirée était entouré de personnes dûment mandatées pour tenir ce genre d'événement.

Radio-Canada.ca avec Presse canadienne